ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Associations faisant appel a la generosite publique

Question écrite n° 49963

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle de nouveau l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur « l'affaire de l'ARC ». En effet, l'actuel president de cet organisme vient d'affirmer que son predecesseur avait detourne « au moins 180 millions de francs ». Il lui demande si, parallelement aux procedures judiciaires en cours, il ne lui semble pas d'elementaire morale de tirer toutes les consequences d'un tel gachis qui concerne tous les Francais, notamment en definissant de nouvelles et exigeantes procedures de controle des organismes qui font appel a la generosite publique, ce qui n'a pas ete le cas, dans cette vaste escroquerie a la generosite publique, dont le principal responsable est toujours en liberte.

Données clés

Auteur : M. Deprez Léonce
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49963
Rubrique : Associations
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1617